

> *Urbanisme*

Toutes les remarques sont à noter sur le registre disponible en mairie ou par courrier à l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur – Hôtel de Ville - 83990 SAINT-TROPEZ.

Toutes ces informations sont visibles depuis mi-septembre sur tous les supports de publicité de la Ville.

> *Contraintes budgétaires*

Le désengagement de l'Etat :

Pour la dotation Globale de Fonctionnement versée :

2010 = 4.101.031 €

2015 = 2.684.216 € = - 1.416.815 €

Ce désengagement va se poursuivre et donc se cumuler :

2016 = - 682.134 €

2017 = - 682.134 €

Ainsi, entre 2010 et 2017, la Ville aura vu cette recette baisser de 2.805.827 €. **Il est à noter que cette perte est définitive.**

> *Contraintes budgétaires*

Obligation de créer des budgets annexes pour :

- les cinémas
- les salles communales (sans conséquence pour le budget)
- l'ensemble des parkings

→ impôt sur les sociétés : 700 000 € pour 2015
700 000 € pour 2016

TOTAL : 1 400 000 €

En résumé, budget 2016 : perte de recettes de 700 000 €
dépense supplémentaire de 1 400 000 €
soit une perte de 2 100 000 €

> *Contraintes budgétaires*

Pour avoir une idée de l'importance de la somme, il faudrait augmenter les impôts locaux de plus de 20 % pour combler ce « manque à gagner ».

Nous sommes donc contraints de faire des économies dans tous les domaines de notre section de Fonctionnement.

> *Travaux réalisés*

Route des Salins : travaux de voirie : 28.927,50 €

Arrêt de bus « Emile OLLIVIER » : travaux de voirie :
6.063,20 €

> *Travaux réalisés*

**Complexe sportif du Moulin Blanc :
674.000 € TTC :**

COSEC : 57.000 €

Gymnase : 59.000 €

Halle des sports : 199.000 €

Vestiaires : 51.200 €

Sanitaires PMR : 27.400 €

> *Travaux réalisés*











> *Travaux réalisés*

Piscine municipale : 256.000 € TTC :

Accueil : 7.000 €

Toiture terrasse : 41.300 €

Lanterneaux : 24.300 €

Bassins : 145.000 €

Locaux techniques : 32.000 €

> *Travaux réalisés*





> *Travaux réalisés*

Amélioration de l'acoustique de la salle de l'Ecole de Voile : 4.021,15 € TTC



> *Travaux réalisés*

Route des Salins : mise aux normes d'un ralentisseur



> *Travaux en cours*

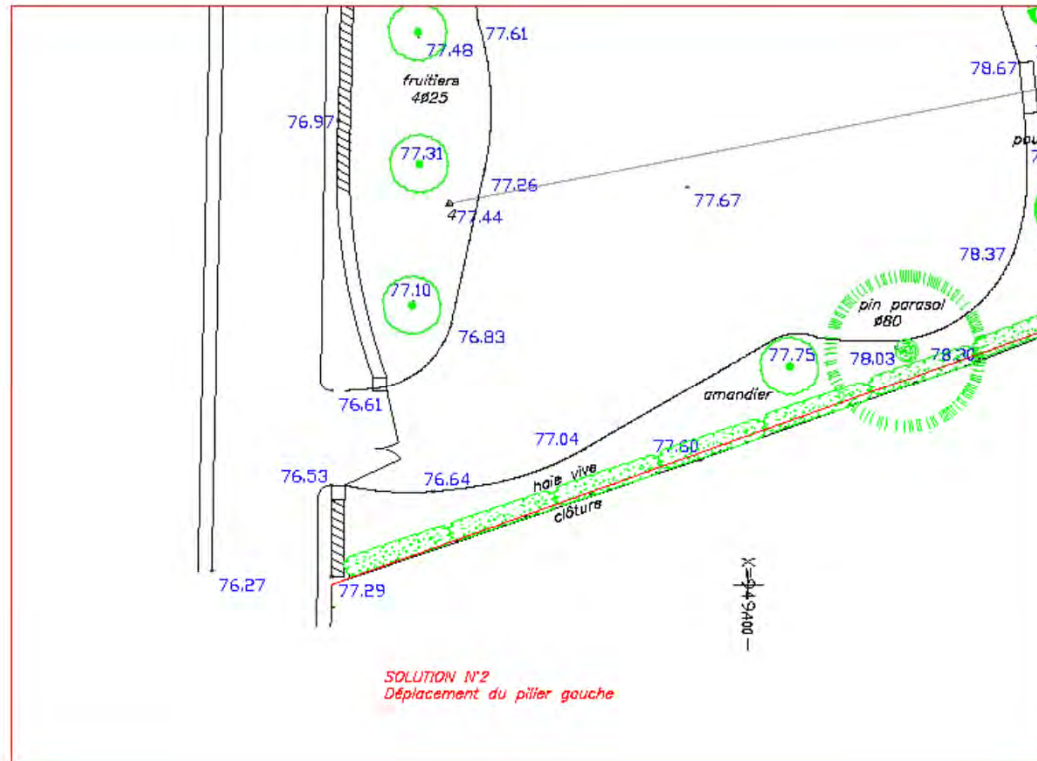
Route des Salins : confortement ponctuel des berges entre le stade et le carrefour avec le chemin de la Moutte : 115.000 €

> *Travaux en cours*

Avenue Signac : remplacement par CMME d'une partie du réseau d'assainissement entre le lotissement « Le Mérrou » et l'avenue Foch (du 5 octobre au 6 novembre).

Coût : 100.000 € HT

> *Travaux à venir*



Chapelle Sainte-Anne : modification de l'entrée du parking.

> *Travaux en cours*

Route des Salins : confortement ponctuel des berges entre le stade et le carrefour avec le chemin de la Moutte : 115.000 €

> *Travaux en cours*

Route des Salins : confortement ponctuel des berges entre le stade et le carrefour avec le chemin de la Moutte : 115.000 €

> *environnement*

> **Curage** : pour éviter tout débordement lors des fortes pluies, les équipes de la régie « environnement » entreprennent des travaux d'entretien et de curage de tous les ruisseaux de la Commune.





> *environnement*

> Entretien des plages :



03.09.2015 06:13



11.08.2015 06:30

> *environnement*

> Sentier du littoral :









> Environnement

**MÉMO TRI
TROPÉZIEN**

**RESTAURATEURS
& COMMERÇANTS**

**À DÉPOSER SUR LA VOIE PUBLIQUE 15 MINUTES
AVANT L'HEURE DE COLLECTE**

**Ordures Ménagères
Résiduelles**

4 collectes
2h - 10h
15h - 20h



Cartons & Palettes

3 collectes
11h - 13h
17h


Vidés
&
Pliés

Verre

1 collecte
9h



Huiles alimentaires

Inscription obligatoire
04 94 97 10 27

1 collecte
11h





Il est formellement interdit de déposer sur la voie publique tous déchets en dehors des heures de collecte pour des raisons de salubrité publique et de sécurité.

Toute infraction est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500€, conformément à la loi : Art. R632-1 et 635-8 du code pénal.

Votre Ambassadrice du Tri : Magali Kinderstuth
06 14 09 30 45 / mkinderstuth@cc-golfedesainttropez.fr
www.cc-golfedesainttropez.fr

PIZZORNO
ENVIRONNEMENT

Distribué en début de saison par les ambassadrices du tri de la Communauté de Communes aux professionnels (en ville et dans la zone artisanale Saint-Claude.)

> *environnement*

Déchets verts :

Actuellement la déchetterie de SAINT-TROPEZ reçoit les déchets verts des particuliers au tarif de 9€/m³. Quant aux professionnels, ils sont accueillis sur le site de RAMATUELLE ou à l'Eco-Pôle de LA MOLE.

L'**objectif** de la Communauté de Communes, pour 2016, est l'**harmonisation des tarifs** sur l'ensemble des communes **et** l'établissement d'un **règlement intérieur commun** à toutes les déchetteries.

SAINT-TROPEZ CLASSIC

Dimanche 18 Octobre 2015

au MATIN

> *contacts*

le service environnement

0800 828 123

le secrétariat des

**Comités
de Quartiers**

04 94 55 90 50

comitesdequartiers@ville-sainttropez.fr



Ville de
Saint-Tropez

Comités
de **Quartiers**
j'♥ ma ville, je participe